JA MARTIGNY

CARROSSERIE
TORSA
TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIEGE

CRÉDIT SUISSE
Martigny
Monthey - Saxon
LA BANQUE QUI MERITE
VOTRE CONFIANCE

FED

La «brèche» haut-valaisanne

page 6

Vendredi 21 janvier 1977 60 ct. JA Martigny
No 5 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaire

Impr. Montfort Martigny

CONFEDERE

Conte pour faire de bons amis

Il était une fois une petite République, perdue dans les montagnes. L'hiver y était long et rigoureux, de telle sorte que les gens risquaient l'ennui. Les gouvernants, dans leur grande commisération, cherchaient tous les moyens de distraire leurs administrés. C'est ainsi qu'un beau jour de décembre 1976, une idée leur vint à l'esprit:

Tous les pays avoisinants avaient eu leur scandale, ici l'on écoutait dans les bureaux de certains journaux, là on enregistrait les discussions de l'Etat Major du parti adverse, ailleurs on payait des pots de vin pour vendre des avions. Dans cette République, il n'y avait rien eu de semblable. Il advint alors que la Banque de cette République fit une mauvaise affaire en achetant, dans le cadre d'une faillite, l'immeuble d'une société qui n'avait pas pu honorer ses engagements. Elle avait bien essayé, cette Banque, de revendre cet immeuble au gouvernement de la République sous prétexte d'y loger les archers et autres gens d'armes. Toutefois, le gouvernement avait jugé une telle opération risquée. En revanche, il était question depuis quelque temps de créer un accès entre les frontières de la République et la route principale le long d'une petite bourgade paisible et qui ne cherchait pas à faire parler d'elle. Comme dans la région une famille amie des gouvernants possédait de grandes surfaces immobilières, l'un des chefs du gouvernement prit sur lui, toujours dans le désir de distraire les administrés et leur donner matière à discussion, de monter l'opération que voici :

Bien que...

Bien que l'on ne sût pas encore où passerait la route de liaison qui devait détourner la bourgade, bien qu'aucune décision n'eût été prise par le Parlement de la République concernant cette route à construire, bien que le gouvernement lui-même n'eût pas encore eu à se pencher sur ce problème, le Service des ponts et chaussées, estimant sans doute qu'il était utile de prévoir (car prévoir, dit-on, c'est gouverner) décida d'acheter 70 000 mètres de terrain à cette famille amie pour y faire passer un petit tronçon de la route prévue. Par ailleurs le gouvernement avait — toujours pour occuper les longs jours d'hiver de ses administrés — chargé une commission de faire une réévaluation des taxes cadastrales. Cette commission consciencieusement avait rempli sa tâche et était arrivée à la conclusion que dans cette région les terrains devaient valoir entre 8 fr. et 20 francs le m2 sauf deux toutes petites parcelles particulièrement bien situées qui auraient pû atteindre 50 francs. Fondé sur ces chiffres, le Service des ponts et chaussées crût bon d'offrir le prix de 50 francs le mètre pour l'ensemble des 70 000 m2 à la famille amie et propriétaire.

S'il était évident que, ne tournant pas rond, la route n'occuperait qu'une toute petite part de ces terrains, ce point fut jugé secondaire.

Gaietés fiscales

Il se trouvait qu'à la même époque, la République en question avait modifié sa loi d'impôt et en particulier avait déclaré que désormais les impôts sur les bénéfices que l'on pouvait faire sur la vente de terrain serait imposable durant 25 ans dès l'achat de ces terrains. Une partie des parcelles ainsi convoitées par la République avait été achetée il y a plus de quinze ans, c'est-à-dire dans une période qui permettait d'échapper à l'impôt sur les gains immobiliers. Il fallait donc faire vite, de peur que les vendeurs ne soient astreints, par l'application de la nouvelle loi, à payer cet impôt. Si l'on avait fait, comme la loi l'exige, appel à un notaire pour vendre et acheter ces immeubles de gré à gré, on n'aurait sans doute pas réussi à passer l'opération avant le 31 décembre. Il restait donc la solution de déclarer que cette acquisition procédait d'une expropriation. Bien sûr une telle procédure aurait exigé un décret préalable du Grand Conseil — qui n'avait pas été pris —, la réunion d'une commission d'expropriation — qui n'avait pas été désignée — et tout cela prenait beaucoup trop de temps ! En conséquence on établit, sans autre, un procès-verbal d'expropriation comme si toute la procédure avait été suivie normalement et on présenta ce procès-verbal au Registre foncier qui opéra le transfert de propriété de la famille à l'Etat. Les paiements intervinrent évidemment très rapidement, ce qui permit, dans les mêmes délais à la Banque de la petite République (qui était toujours propriétaire de ce bâtiment qu'elle avait dû racheter dans la faillite de son client de le vendre à la même famille et de rentrer dans ses fonds.

La boucle était bouclée, tout le monde était content et surtout, surtout les citoyens de la République étaient enfin heureux : eux aussi avaient leur scandale financier, eux aussi pouvaient dire qu'ils n'étaient pas — comme on était tenté de le penser jusqu'ici — des arriérés vivant dans un pays en voie de développement, qu'ils n'étaient pas semblables à certaine République centre-africaine où le gouvernement fait ce qu'il veut sous couleur de légalité mais qu'ils vivaient bien dans un pays désormais civilisé où les vrais scandales arrivent comme aux Etats-Unis, comme en France, comme en Allemagne, comme en Italie.

Mais on se pose toutefois une question dans la petite bourgade tranquille : à savoir que si le gouvernement, lorsque le Grand Conseil aura pris la décision d'établir cette route de liaison, continue à pratiquer de la sorte et n'achète, pour construire cette route, que des terrains de familles amies, il risque bien d'y avoir quelques détours, quelques virages, et peut-être même quelques interruptions dans la route tant il est vrai que tous les citoyens de ladite bourgade ne sont pas forcément des amis des gouvernants de la République ! Il faut le dire c'est là le fait d'esprits chagrins et surtout de gens qui manquent d'imagination et qui voient le mal partout. Certains osent même reprocher aux gouvernants d'avoir si gentiment préparé cette affaire, dans le seul but d'animer les discussions des longues soirées d'hiver au coin du feu.

Vraiment, les gens sont méchants !

FIRMIN CAILLOU

Des conseillers d'Etat à plein temps !

Après M. Antoine Zufferey, qui avait « oublié » de se faire radier du Registre du Commerce en tant que président d'une société immobilière, et par conséquent mis au bénéfice du doute, il y a encore plus grave.

En effet, la Constitution valaisanne interdit aux conseillers d'Etat de faire partie de sociétés poursuivant un but lucratif. Or, M. Loretan vient de se faire prendre la main dans le sac. Il était président d'une société Apparatbau Raron AG. Le 8 juillet 1976, un recours a été adressé au Grand Conseil. Le 4 novembre 1976, M. Loretan démissionnait de la dite société, et hop ! le tour est joué ! Faut-il encore ajouté que la dite société existe depuis 1955 et que M. Loretan est entré au Conseil d'Etat en 1965.

Par solidarité, sans doute, M. Guy Genoud, lui, est associé dans deux sociétés en nom collectif : soit, Rausis & Cie Maison Notre-Dame-des-Champs, à Ecône, Riddes, et Rausis & Cie, gravière d'Orsières.

Comme disait Maurice Troillet : « Les lois en Valais on les applique... sur les portes des granges. »

Après d'autres affaires que nous récapitulerons un jour, il convient de se demander pourquoi le régime présente tant de bavures. Lisez, pour vous faire une idée, l'article de Firmin Caillou dans ce numéro.

FED

Le « Nouvelliste » commente en oubliant l'essentiel : l'évasion fiscale !

Nous apprenions hier dans la soirée que cette commission serait formée de MM. Karl Seewer, chef du Service cantonal des contributions, André Arlettaz, chef de l'Inspection cantonale des finances, et Louis Allet, ancien juge instructeur. Nous pouvons indiquer d'autre part que le Département des travaux publics était d'accord d'acquérir ces terrains à leur VALEUR VENALE. Pour déterminer cette valeur, les services du département se sont basés sur un écrit de la municipalité de Martigny, daté du 28 mai 1975, concernant un recours contre un appel en plus-value indiquant que le prix du mètre carré montait en une année de 20 à 40 francs.

S'agissant de terrains complètement équipés, en zone industrielle, le prix de 50 francs le m2 fixé par la transaction n'apparaît nullement surfait, une année plus tard.

Actuellement, aucun versement n'a été effectué, celui-ci ne devant intervenir qu'au moment de l'homologation du transfert.

Pour le reste, il convient d'attendre le rapport de la commission d'enquête.

(Paru dans le « NF » du 20 janvier 1977.)

Communiqué de l'Etat du Valais au sujet de l'achat de terrains à Martigny

La Chancellerie d'Etat communique :

En sa séance de mercredi 19 janvier 1977, après avoir entendu un rapport du chef du Département des travaux publics concernant l'acquisition de terrains à Martigny, le Conseil d'Etat a constitué une commission de trois membres aux fins d'examiner les problèmes soulevés en leur tout et élucider les points de cette question et lui faire rapport dans les plus brefs délais.

La Chancellerie d'Etat

LES DOSSIERS NOIRS : Le « Confédéré-FED » ouvre aujourd'hui un dossier relatif a des transactions immobilières dans la région de Martigny, dans lesquelles l'Etat du Valais est impliqué. Il souhaite que toute la lumière soit faite et tiendra ses lecteurs au courant des développements et des rebondissements de l'affaire.

QUESTION à Franz Steiner

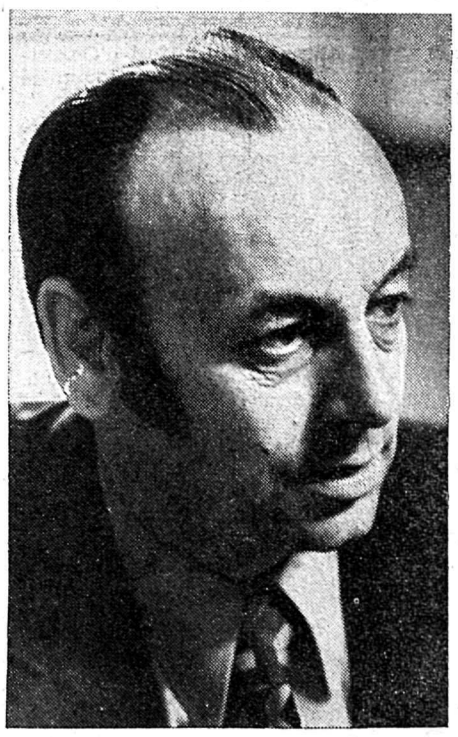

Il y a quelques semaines, la commune de Martigny avait écrit à l'Etat du Valais pour lui demander des explications au sujet de l'achat de terrains par l'Etat à un prix manifestement exagéré sur territoire communal. Depuis lors, cette affaire a pris une dimension beaucoup plus grave. On y respire une forte odeur de soufre ou si vous préférez de scandale.

UNE ODEUR DE SOUFRE

Prix du terrain trop élevé, procédure irrégulière pour transcrire la propriété à l'Etat avant le 1er janvier 1977, pour échapper à l'impôt sur les gains immobiliers (on parle de 500 000 francs d'impôts évadés), arrangement avec la Banque Cantonale pour replacer cet argent.

Ci-contre, F. Caillou, notre excellent collaborateur fait un petit conte qui a évidemment quelques rapports avec la réalité. Triste réalité ! Mais, déjà, le « Nouvelliste » intervient, tentant de justifier l'injustifiable: le prix, essayant de cacher l'essentiel : l'évasion fiscale, taisant les noms de ceux qui furent mêlés à cette affaire et dont le rôle devra être précisé par la commission d'enquête. Quel fut le rôle de l'agent immobilier, président de commune et député, pourquoi un autre président de commune et député cherchait à acheter des terrains dans les environs des parcelles acquises par l'Etat ?

Pourquoi le conseiller d'Etat Steiner a-t-il signé une convention pour le moins inhabituelle ?

Quel fut le rôle de l'ingénieur en chef de l'Etat ?

Ces questions doivent être posées. Une réponse doit être donnée. Personne ne doit être accusé faussement mais personne ne doit être épargné.

La vérité, vite la vérité, et s'il le faut, des sanctions. Il y va de la crédibilité de notre Etat démocratique.

Le « Confédéré-FED », pour son compte, ne cachera rien à ses lecteurs car il considère qu'il est de son devoir de journal démocratique de dire ce que d'autres ne veulent pas dire parce que leur intérêt est de protéger des copains et des coquins ; l'enquête dira comment il faut les qualifier.

Un débat en ordre doit être ouvert au Parlement car l'enquête ne peut se résumer à une simple discussion sur les procédés de l'administration...

FED

EN DIRECT AVEC...

Ainsi que la presse l'a annoncé, un terrain à Martigny, de 70 000 mètres carrés, a été acheté par l'Etat du Valais à 50 francs le m2 alors que le prix d'achat moyen était inférieur à 5 francs et que le prix du jour, consacré par la nouvelle taxe cadastrale, est de 20 francs environ.

Le Conseil d'Etat répondra devant le Grand Conseil de ce curieux marché. Notre propos n'est point d'en traiter ici si ce n'est pour constater que la grave erreur commise consacre la dégradation des relations entre Etat et communes.

En effet, cet achat s'est fait à l'insu des autorités communales qui n'ont été au courant de la transaction que par hasard.

Or, qui aurait été mieux placé que ces autorités pour donner des renseignements valables et sûrs alors qu'on s'est borné à les mettre devant un fait accompli et de s'adresser à un agent immobilier !

Ceci d'autant plus que le prix payé par l'Etat risque de faire référence pour les transactions et les expropriations futures et surtout de provoquer des sentiments de frustration chez les propriétaires qui ont cédé par force ou de gré à gré des terrains à des prix bien inférieurs au cours de ces dernières années.

Les communes, ces quantités négligeables

On dirait vraiment que l'Etat tient les communes pour des quantités négligeables, auxquelles on enlève de plus en plus de compétences et surtout de crédit.

Si j'avais quelque chose à inscrire à un programme cantonal de législature, je ferais figurer en tête la restitution aux communes de la confiance qu'elles méritent à travers leurs autorités élues par les citoyens et les citoyennes et non désignées administrativement par l'Etat.

On a trop eu tendance à l'oublier à Sion ces dernières années en faisant consciemment ou inconsciemment des communes des circonscriptions administratives qui n'ont plus qu'à exécuter ce qu'on leur ordonne et qu'on ne consulte même plus pour élaborer des lois qui engagent leur avenir.

Même si c'est parfois un peu leur faute, ce n'est pas une raison pour les humilier comme on a tendance à le faire.

EDOUARD MORAND

Martigny

Conseil général

Conformément à l'article 101 de la loi du 17 mai 1972 sur les élections et votations, le président de la Municipalité a l'honneur de convoquer tous les membres du Conseil général en séance constitutive qui aura lieu **jeudi 27 janvier, à 20 heures, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, avec l'ordre du jour suivant :**

1. **Constitution du Conseil général**
2. **Nomination du président du Conseil général**
3. **Nomination du vice-président**
4. **Nomination du secrétaire**
5. **Nomination des scrutateurs**

Le président de la commune de Martigny : Edouard Morand

Patinoire de Martigny

Samedi 22 : 08.00 Ecoles ; 13.30 Patinage public ; 17.00 Care Vevey ; 20.30 Charrat - Nendaz.

Dimanche 23 : 10.00 Juniors Valais Martigny Sembrancher ; 13.30 Patinage public ; 17.30 Martigny - La Chaux-de-Fonds (Elites) ; 20.30 Salvan - Champéry II.

Lundi 24 : 08.00 Ecoles ; 17.30 Novices A ; 19.00 Charrat ; 20.30 Martigny II

Mardi 25 : 08.00 Ecoles ; 17.30 Novices B ; 19.00 HCM 1re équipe ; 20.30 Patinage public.

Mercredi 26 : 08.00 Ecoles ; 13.30 Patinage public ; 16.30 Ecoles de Bex ; 19.00 HCM ; 20.30 Patinage public.

Jeudi 27 : 08.00 Ecoles ; 17.30 Novices A ; 19.00 HCM 1re équipe ; 20.30 Martigny II - Charrat.

Vendredi 28 : 08.00 Ecoles ; 17.30 Novices B ; 19.00 Juniors Valais ; 20.30 Patinage public.

OVRONNAZ

Jean-François Pellaton expose

Sur l'initiative de M. Hostettler, vice-président de la Société de développement d'Ovronnaz, une exposition de dessins se tiendra du 28 janvier au 28 février, au Vieux-Valais, à Ovronnaz.

L'artiste qui expose est M. Jean-François Pellaton, né le 4 décembre 1944 à Chambéry (Haute-Savoie). Maniant avec talent le crayon et le fusain, attiré par le dessin figuratif, notamment des paysages, l'artiste excelle également dans le portrait. Instituteur de son métier, professant au Landeron, Jean-François Pellaton est un ami d'Ovronnaz. Il semble que ce soit de cette amitié qu'est née l'idée de cette exposition.

CINÉMAS

Etoile - Martigny

Vendredi 21 à 20 h. 30, samedi 22 à 20 h. et 22 h. et dimanche 23 à 14 h. 30 et 20 h. 30 - 7 ans
Louis de Funès et Coluche dans
L'AILE OU LA CUISSE
Des gags réussis : 100 minutes de fou-rire !

Samedi 22 à 17 h. 15 et lundi 24 à 20 h. 30
18 ans
Film d'art et d'essai
CABARET
de Bob Fosse avec Liza Minelli

Corso - Martigny

Jusqu'à dimanche 23 - Soirée à 20 h. 30
Dimanche : matinée à 14 h. - 16 ans
A frémir de rire ! ! !
DRACULA PERE ET FILS
avec Christopher Lee et Bernard Menez

Dimanche 23 à 16 h. 30, lundi 24 et mardi 25 à 20 h. 30 - 18 ans
Un« western » tour à tour drôle et dur !
CINQ GACHETTES D'OR
avec Bud Spencer et Montgomery Ford

Michel - Fully

Ce soir vendredi à 20 h. 30 - 16 ans
Le 1er film de la trilogie de Pagnol
MARIUS
Samedi et dimanche - Soirée à 20 h. 30

Dimanche : matinée à 14 h. 30 - 7 ans
Louis de Funès et sa brigade dans
LE GENDARME SE MARIE
Plus que du rire... du délire !!!

Cinéma d'Ardon

Vendredi et samedi à 20 h. 30 - 16 ans
Bernard Menez, M.-Hélène Breillat et les autres dans
OUBLIE-MOI MANDOLINE
Une bande de farfelus vous ferons oublier vos soucis dans une rocambolesque sarabande.
Pas de séance dimanche soir.

Assemblée de la SD

Les membres de la Société de développement de Martigny sont convoqués en assemblée générale le **mercredi 26 janvier à 20 h. 30 à la salle de l'Hôtel Kluser.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 8.4.76
2. Rapport du comité
3. Rapport de gestion
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Cotisation et taxe de séjour 1977
6. Budget 1977
7. Programme d'activité 1977
8. Nomination du comité
9. Nomination du président
10. Nomination du vice-président
11. Nomination des vérificateurs de comptes
12. Divers.

A l'issue de l'assemblée, M. Auguste Tschan, conférencier de Swissair, présentera le film « Swissair in Concert », séquence tournée avec le concours de l'Orchestre de la Suisse romande.

90 ans pour Mme Baptiste Gianadda

C'est lundi 17 janvier que Mme Baptiste Gianadda a fêté ses 90 ans. M. E. Morand, président de la ville de Martigny, et M. Marc Moret, secrétaire, lui ont remis le traditionnel fauteuil.

Alerte, possédant encore une mémoire infaillible, Mme Gianadda nous raconte le temps où elle s'appelait encore Mlle Angiolina. Son futur mari qui avait rejoint le Valais quatre ans avant elle, s'empressait de l'épouser. Tout fut très rapidement fait et les deux « fiancés » qui ne se connaissaient pratiquement pas, se lièrent pour la vie. Mme Gianadda mit au monde trois enfants qui, à leur tour, lui donnèrent huit petits-enfants et vingt arrière-petits-enfants.

Puisse Mme Gianadda vivre aussi longtemps que sa mère qui atteignit l'âge de 100 ans, il y a de cela sept ans. C'est ce que le « Confédéré-FED » lui souhaite en la félicitant encore chaleureusement.

A. A. (Alcooliques Anonymes)

Alcooliques Anonymes est une société d'hommes et de femmes qui partagent leur expérience, leur force et leur espérance, afin de résoudre un problème commun et aider d'autres personnes à surmonter les difficultés de l'alcoolisme.

La seule condition requise pour faire partie de cette société est un désir d'arrêter de boire.

Cette société ne fait partie d'aucune secte, dénomination, parti politique, organisation ou institution. Elle ne désire pas entrer dans quelque controverse que ce soit, ni ne s'appuie ou ne s'oppose à aucune cause.

Notre premier but est de rester sobre et d'aider d'autres alcooliques à atteindre la sobriété.

Pour les personnes qui s'intéresseraient à notre problème et qui voudraient faire plus amples connaissances avec notre mouvement, une séance ouverte sera organisée par le groupe AA « Octodure », dans son local habituel sis au bâtiment de la Grenette à Martigny-Bourg, le vendredi 21 janvier à 20 h. 30.

Cinéma d'art et d'essai

CABARET

Danseur réputé de célèbres comédies musicales, Bob Fosse s'est tourné du côté de la mise en scène et a réussi un coup de maître en portant à l'écran « Cabaret » dont l'action se situe dans le Berlin de 1931.

Tandis que le parti nazi s'infiltre peu à peu, une foule insouciante se retrouve chaque soir dans le fameux cabaret animé par un extraordinaire meneur de jeu (Joël Grey) et où se produit la talentueuse et explosive Sally Bowles (Liza Minelli). Sally vit dans une pension où vient de s'installer un jeune étudiant anglais, Brian Roberts. Bien vite, les deux jeunes gens s'éprennent l'un de l'autre alors qu'autour d'eux continue la ronde folle des plaisirs qu'une lourde menace ronge déjà. Mais Sally fait la connaissance d'un riche aristocrate qui trompe son inquiétude et son ennui dans une vie de luxe. Sally voit déjà son avenir assuré, mais la réalité est tout autre... Lassé, Brian quitte Berlin, pendant que Sally continue sa vie d'artiste. « La vie est un cabaret », chante-t-elle. Mais dans la salle, les croix gammées veillent déjà.

Liza Minelli explose dans ce drame musical, parfaitement interprété par les autres comédiens, Michael York et Helmut Griem notamment. L'intérêt principal du film ne réside pas tellement dans les intrigues sentimentales qui en composent le fond, mais plutôt dans l'impression habilement suggérée de la lente montée du nazisme dans un Berlin étourdi de plaisirs. (Etoile, Martigny).

Vélo-Club Martigny

Le VC Excelsior de Martigny et environs invite tous les jeunes gens nés en 1963 et plus qui désirent faire de la compétition cycliste à se présenter, le dimanche 23 janvier à 9 heures, à l'ancienne salle de gym de Martigny-Bourg, avec un équipement de gymnastique. Les premiers entraînements auront lieu dans cette salle.

Amis sportifs

Le match de basketball opposant Martigny à Saint-Paul se disputera à 16 heures et non à 17 h. 30 comme affiché.

FULLY

Assemblée générale du PRDF

L'assemblée générale aura lieu jeudi 27 janvier à 20 heures au Cercle Démocratique.

Ordre du jour

1. Lecture du protocole de la dernière assemblée générale ;
2. Lecture des comptes et des charges ;
3. Rapport du président du parti ;
4. Votations du 30 janvier 1977 : **Exposé d'Emmanuel Bender ;**
5. Elections au Conseil d'Etat : prise de position du PRDF ;
6. Rapport des mandataires : députés, députés-suppléants ;
7. Détermination du nombre et désignation des candidats(es) au Grand Conseil ;
8. Divers.

Le secrétaire du PRDF : Emmanuel Bender

FED félicite...

... M. Edouard Bétrisey, d'Ayent, pour ses quarante ans de fidélité à l'entreprise Alusuisse.

* * *

... Mlle Emma Müller de Sion pour cinquante ans de travail et de fidélité au service de la Banque Cantonale du Valais.

* * *

... Me François Pfefferlé, avocat et notaire à Sion, pour sa très flatteuse nomination comme Auditeur extraordinaire au Tribunal militaire de la Division 10A.

* * *

... M. Thomas Sadecky, membre du Club montheysan de tennis de table, sacré champion national 1977.

Chevalier de la route

M. Arnold Bumann, de Embd-Kalpetran, qui a sauvé la vie d'un conducteur grièvement blessé, dont l'automobile avait dévalé un talus et sauté un mur, en lui prodiguant les premiers secours, a été nommé « Chevalier de la route » du mois de décembre 1976. La récompense lui sera remise vendredi 21 janvier, à 15 heures, à l'Hôtel du Cerf, à Sion.

Monthey

Soirée du F.-C. Monthey

Samedi soir à l'Hôtel du Cerf, le comité du FC Monthey invitait ses amis et sympathisants à répondre nombreux à son invitation. Ils furent plus de 100 personnes à braver la neige pour passer une excellente soirée en compagnie de Léo Devanthéry.

La soirée commença par un succulent repas servi sous le signe de la bonne humeur. Nous fûmes ensuite gratifiés d'un remarquable tour de chant de l'enfant du pays Léo Devanthéry. Comment décrire ce grand enfant ? Il chante la terre et l'amour de ce pays qui est le nôtre et nous fit oublier quelques instants nos soucis quotidiens.

La soirée se poursuivit par un concours de danse insolite. M. et Mme Froidevaux à la valse, et M. et Mme Gisler au tango reçurent des souvenirs des organisateurs. Remercions pour terminer toutes les personnes qui, tout au long du championnat, se dévouent corps et âme au bon fonctionnement de l'organisation des matches.

L. Mottier

Merci à Val d'Illiez

Soucieuse de préparer soigneusement son concert de gala annuel du samedi 5 février, l'Harmonie municipale de Monthey a consacré ce dernier dimanche à une répétition au local de la fanfare de Val-d'Illiez mis aimablement à sa disposition.

Avant le repas de midi servi de magistrale façon par l'Hôtel communal, la Société de développement Val-d'Illiez - Les Crosets a eu la délicatesse d'offrir l'apéritif aux musiciens montheysans.

A l'issue de la répétition, qu'elle ne fut pas la surprise de chacun de se voir offrir une nouvelle verrée par la fanfare locale.

Ces deux gestes fort sympathiques ne peuvent que resserrer les liens d'amitié existant entre les musiciens de la plaine et de la montagne.

Notons que M. Vital Mariétan, vice-président de la Société de développement, et M. Norbert Ecœur, conseiller communal et président de l'Echo de la Vallée ont tenu à assister à la répétition de l'après-midi.

L'Harmonie municipale de Monthey renouvelle ses remerciements chaleureux à ses aimables mentors et leur donne rendez-vous à son concert du 5 février.

R. C.

EN QUELQUES MOTS

JEAN DAETWYLER A GENEVE. — Le compositeur de génie Jean Daetwiler donne une première mondiale au Victoria Hall de Genève. Il s'agit d'une œuvre comprenant cinq volets et les mélodies sont greffées sur des poèmes de Rainer Maria Rilke. Oeuvre limpide, esthétique, dont on dit qu'elle est une réussite sur tous les plans. Sierre peut s'enorgueillir de compter parmi les siens un musicien de si grand talent.

FORTES PAROLES

« Si la démocratie-chrétienne peut se concevoir, c'est à partir d'une société chrétienne, dans laquelle l'unité de foi fonderait l'accord des dirigeants, mais entamer la démarche contraire, à partir d'une société hostile à la conception chrétienne du monde et se soumettre à la loi du nombre, c'est du suicide. » (Jacques Ploncard d'Assac, p. 153, « L'Eglise occupée », correspondant au « Nouvelliste ».)

†

Souvenez-vous de

ARMAND VEUTHEY

22 janvier 1976 - 22 janvier 1977

Dans le grand silence de la séparation, un an déjà a passé. De là-haut, soutiens et protèges ceux que tu as aimés et qui t'aiment.

Ton épouse

* * *

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Saxon le lundi 24 janvier 1977 à 19 h. 30.

†

Madame et Monsieur Georges MAYE-BRIDY, leurs enfants et petite-fille, à La Tour-de-Peilz, aux Philippines et Genève ;
Madame et Monsieur Arthur PHILIPPOZ-BRIDY et leurs enfants, à Leytron ;
Madame et Monsieur Gustave BESSARD-BRIDY, leurs enfants et petits-enfants, à Charrat, Lucerne et Martigny ;
Madame et Monsieur Jean PARCHET-BRIDY et leurs enfants, à Vouvry, Vevey et Saint-Gingolph ;
Madame et Monsieur Raymond MAURON-BRIDY et leurs enfants, à Morges ;
Madame et Monsieur Jean BERTHOLET-BRIDY, leurs enfants et petits-enfants, à Saillon ;
Madame et Monsieur Clovis RODUIT-BRIDY et leurs enfants, à Fully ;
Madame et Monsieur Jean-Claude WUARCHOZ-BRIDY et leur fille, à Morges ;
Madame et Monsieur Hervé MONNET-BRIDY et leurs enfants, à Chamoson ;
Madame et Monsieur Roland ROBERTI-BRIDY, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Hervé CLEUSIX-BRIDY et leurs enfants, à Leytron ;
Famille de feu Oscar JACQUIER, à Zurich ;
Famille de feu François BRIDY-DENIS-MARTINET ;

ainsi que toutes les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Louis BRIDY

née JACQUIER

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, cousine et amie, survenu à Leytron le 19 janvier 1977, dans sa 82e année, après une courte maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron, le vendredi 21 janvier à 10 h. 30.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P. P. E.

†

La fanfare « La Persévérance » à Leytron

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Catherine BRIDY

Belle-mère de notre membre actif, Hervé Cleusix

L'ensevelissement aura lieu ce vendredi 21 janvier à 10 h. 30 à Leytron

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Joseph Gay

vous remercie très sincèrement de votre présence, vos dons de messes, vos envois de couronnes, de fleurs, vos messages de condoléances.
Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Fully, janvier 1977.

IL VOUS RESTE A PEINE 24 HEURES

pour acheter vos billets de LOTERIE ROMANDE — Tirage demain

Lundi 31 janvier 1977

Excursion à Aoste à l'occasion de la Saint-Ours

organisée par l'Office régional du tourisme de Martigny

Prix : 20 francs par personne

Chamoson	départ 6 h. 20	pl. de l'Eglise	Riddes	départ 6 h. 30	pl. Téléphérique
Leytron	départ 6 h. 30	pl. Saint-Martin	Saxon	départ 6 h. 40	pl. Pierre-à-Voir
Saillon	départ 6 h. 40	pl. des Moilles	Charrat	départ 6 h. 50	pl. de la Gare
Fully	départ 6 h. 50	pl. Cercle Démocratique			

MARTIGNY

↓

Départ à 7 heures, Offiec du tourisme, place Centrale

Réservation obligatoire jusqu'au vendredi 28 janvier 1977, à 18 heures, l'office étant fermé le samedi et le dimanche de fin janvier. ✆ (026) 2 10 18 - 2 32 13 ; CCP 19 - 6100.

LONZA

Nitrate d'ammoniaque LONZA

Cet engrais fabriqué à Viège depuis 1942 n'est pas comme tous les autres.

Le **NITRATE D'AMMONIAQUE LONZA** contient 26 % d'azote. Et pas davantage, c'est voulu ! Afin qu'il puisse être stocké sans danger. Et pour que l'on puisse encore le valoriser avec des adjuvants.

Le **NITRATE D'AMMONIAQUE LONZA** est constitué de granulés de différentes grosseurs, en proportions bien étudiées. Afin que l'on puisse l'épandre en larges bandes, mais quand même exactement.

Le **NITRATE D'AMMONIAQUE LONZA** est de réaction neutre. Ainsi, il convient aussi bien aux plantes à affinité pour les acides qu'à celles à affinité pour la chaux. Tous les types de sol le supportent donc au même point, sans changer de réaction.

Le **NITRATE D'AMMONIAQUE LONZA** contient du schiste riche en substances minérales, qui le valorisent et le rendent encore plus précieux pour les terres et les plantes.

LE MIEUX

est donc d'utiliser du Nitrate d'ammoniaque LONZA ! Du sac bleu. Sur les prairies et les champs. 2-4 kg à l'are.

Produits de la classe de toxicité 5S
Observer la mise en garde figurant sur les emballages.

LONZA SA, 4002 Bâle
Service d'information agricole et horticole
Téléphone 061 34 38 50

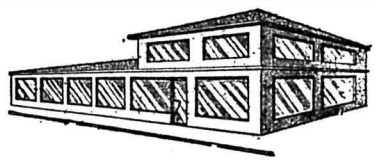

TAPIS DISCOUNT
A. BURGENER S.A.

FERMETURE LUNDI
TOUTE LA JOURNÉE

Rue du Simplon 76 **3960 SIERRE**
Gérant : M. BIAGGI ✆ (027) 55 03 55

SENSATION ● RIDEAUX

Rideaux en tulle à des prix imbattables

Largeur 100 cm à Fr. —.95 le mètre
Largeur 200 cm à Fr. 1.90 le mètre

PROFITEZ DE NOS TAPIS A DES PRIX DISCOUNT

ROULEAUX

VERITAS	400 cm	**14.—**
FLOTT	400 cm	**16.—**
RONDO	420 cm	**22.—**
VICTORIUS	400 cm	**24.—**
RICO	400 cm	**25.—**
PALUE	425 cm	**26.—**
DOTT	400 cm	**36.—**

RESTES - COUPONS

375 x 400	**330.—**	243 x 465	**180.—**	230 x 255	**115.—**
340 x 400	**343.—**	253 x 400	**253.—**	250 x 400	**220.—**
355 x 400	**220.—**	130 x 410	**70.—**	278 x 300	**151.—**
380 x 425	**320.—**	138 x 500	**98.—**	200 x 320	**140.—**
400 x 460	**404.—**	160 x 245	**70.—**	147 x 420	**95.—**
300 x 400	**248.—**	240 x 245	**60.—**	223 x 223	**109.—**
400 x 487	**428.—**	253 x 400	**202.—**	160 x 320	**102.—**
420 x 420	**388.—**	185 x 232	**68.—**	114 x 460	**125.—**
425 x 440	**430.—**	219 x 232	**78.—**	170 x 210	**67.—**
400 x 410	**328.—**	178 x 200	**61.—**	86 x 200	**37.—**
400 x 530	**466.—**	131 x 420	**70.—**	70 x 272	**41.—**
350 x 400	**308.—**	128 x 440	**65.—**	99 x 500	**80.—**
404 x 420	**339.—**	160 x 258	**71.—**	127 x 335	**99.—**
340 x 370	**289.—**	180 x 510	**165.—**	135 x 330	**84.—**
348 x 420	**270.—**	175 x 445	**143.—**	109 x 480	**120.—**
365 x 400	**248.—**	175 x 485	**169.—**	115 x 450	**94.—**
350 x 365	**260.—**	195 x 418	**80.—**	114 x 212	**53.—**
290 x 360	**199.—**	235 x 455	**171.—**	166 x 400	**135.—**
335 x 400	**254.—**	200 x 375	**125.—**	145 x 430	**118.—**
318 x 335	**117.—**	165 x 340	**80.—**	180 x 420	**189.—**
365 x 400	**292.—**	118 x 465	**109.—**	252 x 568	**330.—**
350 x 420	**264.—**	138 x 400	**60.—**	269 x 280	**225.—**
400 x 420	**336.—**	170 x 330	**60.—**	155 x 335	**98.—**
380 x 425	**272.—**	95 x 400	**64.—**	105 x 398	**100.—**
400 x 425	**340.—**	110 x 420	**49.—**	100 x 260	**57.—**
345 x 400	**250.—**	79 x 447	**49.—**	138 x 440	**130.—**
400 x 420	**336.—**	82 x 260	**28.—**	95 x 445	**85.—**
425 x 480	**408.—**	96 x 460	**101.—**	183 x 280	**99.—**
320 x 420	**235.—**	88 x 220	**38.—**	130 x 450	**90.—**
400 x 400	**288.—**	114 x 400	**100.—**	124 x 440	**120.—**
400 x 522	**416.—**	140 x 440	**70.—**	75 x 420	**52.—**
379 x 420	**348.—**	155 x 240	**74.—**	180 x 420	**189.—**
410 x 430	**450.—**	189 x 655	**297.—**	160 x 200	**60.—**
300 x 400	**240.—**	70 x 455	**29.—**	155 x 410	**107.—**
310 x 400	**290.—**	125 x 160	**38.—**	150 x 410	**105.—**
400 x 400	**320.—**	120 x 400	**91.—**	127 x 415	**94.—**
400 x 450	**450.—**	125 x 420	**95.—**	148 x 285	**95.—**
223 x 445	**148.—**	77 x 430	**62.—**	150 x 358	**134.—**
172 x 225	**66.—**	123 x 187	**52.—**	155 x 283	**86.—**
175 x 400	**126.—**	99 x 270	**61.—**	162 x 345	**111.—**
155 x 430	**120.—**	85 x 419	**75.—**	142 x 438	**145.—**
200 x 300	**120.—**	183 x 420	**199.—**	157 x 400	**125.—**
		124 x 420	**135.—**	152 x 500	**137.—**
		113 x 176	**41.—**	149 x 420	**156.—**
		85 x 400	**51.—**	150 x 400	**100.—**
		70 x 420	**40.—**	144 x 213	**67.—**
		129 x 149	**46.—**	150 x 393	**99.—**
		132 x 170	**42.—**	165 x 172	**70.—**
		218 x 630	**247.—**	152 x 292	**100.—**
		205 x 315	**129.—**	162 x 545	**194.—**
		200 x 365	**138.—**	165 x 453	**165.—**
		190 x 440	**130.—**	145 x 200	**49.—**

Confédéré-FED

Editeur : Coopérative « Le Confédéré » - **Rédacteur responsable :** Pascal Couchepin.
Rédaction - Administration: rue du Grand-Verger 11 (1er étage) - 1920 Martigny - Case postale 295 - CCP 19 - 58 - ✆ rédaction (026) 2 65 76 ASSA, Martigny (026) 2 56 27.
Publicité Annonces Suisses SA, pl. du Midi, 1950 Sion - ✆ (027) 22 30 43 et 11, rue du Grand-Verger, 1920 Martigny, ✆ (026) 2 56 27.
Impression : Impr. Montfort Martigny

A louer
à Martigny
à l'av. de la Gare

BELLE PIÈCE

pour bureau.
Prix avantageux.
✆ (026) 2 15 81

Abonnez-vous «au Confédéré»

RÉCUPÉRATION

aux meilleures conditions
— tous métaux, ferrailles et fontes
— tous véhicules automobiles
— matériel industriel d'occasion

REMET S.A.

Société valaisanne
de récupération métallique
1963 VETROZ - ✆ (027) 36 29 18
Zone industrielle du Botza

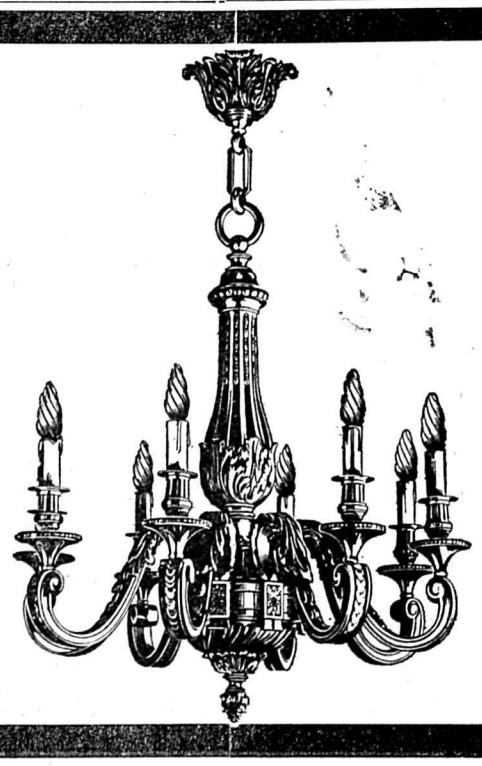

ÉLECTRICITÉ SA – MARTIGNY

46, avenue de la Gare — Téléphone (026) 2 41 71

10 % SUR TOUT LE STOCK

20 à 50 % sur articles fin de séries

Vente autorisée du 15 au 31 janvier 1977

PROGRAMME TV

Samedi 22 janvier

12.00 Un'ora per voi
12.55 Ski : Descente messieurs
14.00 TV-Contacts : Les Poppy's
14.10 Mon pays, c'est... Les Ponts-de-Martel
14.30 25 fois la Suisse : Unterwald
16.00 TV-Jeunesse
17.30 Le Maghreb
17.55 Deux minutes avec...
18.00 Téléjournal
18.05 Présentation des programmes
18.10 L'antenne est à vous
18.30 Rendez-vous
19.00 Affaires publiques
19.30 Dessins animés
19.40 Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.05 A vos lettres
20.30 Au théâtre ce soir : Folle Amanda
22.40 Téléjournal
22.50 Sport. Ski nordique - Hockey

Dimanche 23

09.10 Il Balcun Tort
09.55 Ski. Spécial messieurs (1re m.)
11.00 Téléjournal
11.05 Tél-hebdo
11.30 Table ouverte
12.55 Ski. Spécial messieurs (2e m.)
14.25 Les Quatre Routes (Irlande)
14.45 Horizons
15.05 Le Voyage fantastique, de Richard Fleisher avec Raquel Welch
16.40 Festival Tibor Varga
L'Octuor op 20 de Mendelssohn
17.15 TV-Jeunesse
17.40 Présence œcuménique
18.00 Téléjournal
18.05 Tous les pays du monde
La Mauritanie
19.05 Les actualités sportives
19.40 Téléjournal
19.55 Opération Caprice avec Doris Day
21.30 Entretiens : Bruno Trentin
21.55 Vespérales
22.05 Téléjournal

Lundi 24

17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins
17.50 Présentation des programmes
17.55 Téléjournal
18.00 TV-Jeunesse
18.15 Sous la loupe : ski alpin
18.50 Nounours
18.55 Les lettres volées
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Destins : Paul-Emile Victor
21.30 Henri Dès
22.00 La voix au chapitre :
A propos de l'Espagne
22.30 Ski. Géant messieurs
22.40 Téléjournal

Mardi 25

12.25 Ski. Descente dames
17.45 Point de mire
17.55 Téléjournal
18.00 TV-Jeunesse
18.25 Courrier romand
18.50 Nounours
18.55 Les lettres volées
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.15 Le Riche et le Pauvre
20.00 Un jour, une heure
21.05 La Spirale d'Armand Mattelart
23.35 Téléjournal

Mercredi 26

09.55 Ski. Slalom dames (1re m.)
12.55 Ski. Slalom dames (2e m.)
17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins
17.50 Présentation des programmes
17.55 Téléjournal
18.00 TV-Jeunesse
18.25 Demain. Fribourg
18.50 Nounours
18.55 Les lettres volées
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Spécial cinéma : Le Conformiste
23.15 Téléjournal
23.25 Patinage artistique

Jeudi 27

17.45 Point de mire
17.55 Téléjournal
18.00 TV-Jeunesse
18.25 Courrier romand
18.50 Nounours
18.55 Les lettres volées
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Temps présent : Henry Kissinger
21.15 Rendez-vous en noir
22.10 Patinage artistique
23.10 Téléjournal

Vendredi 28

09.55 Ski. Slalom dames (1re m.)
12.00 Ski. Slalom dames (1re m.)
12.25 Ski. Slalom dames (2e m.)
17.20 Point de mire
17.30 Les 4 coins
17.50 Présentation des programmes
17.55 Téléjournal
18.00 Il faut savoir
18.05 Agenda
18.50 Nounours
18.55 Les lettres volées
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Spectacle d'un soir
21.35 Semaines musicales de Lucerne
22.05 Patinage artistique
23.05 Téléjournal

SELECTIONS TV

SPÉCIAL CINÉMA

20 h. 15 : LE CONFORMISTE
Un film de B. Bertolucci, interprété par J.-L. Trintignant, Stefania Sandrelli, Dominique Sanda et Pierre Clementi.

22 h. 05 : Entretien avec le réalisateur Bernardo Bertolucci.

22 h. 40 : Premières visions.

Tiré d'un roman d'Alberto Moravia, « Le Conformiste » fut réalisé par Bernardo Bertolucci en 1970. Ce drame politique met en scène un être faible (incarné par Jean-Louis Trintignant) qui, dans les années trente, opte pour le fascisme. Marcello est assez lucide pour sentir les faiblesses et les erreurs de la droctrine à laquelle il adhère. Mais il s'agit surtout pour lui de s'acheter une respectabilité, d'« être dans la norme ». Par conformisme également, il a épousé une femme sotte et bourgeoise, Julia. Et c'est encore ce même besoin d'être du côté de l'ordre qui l'incitera à espionner et à assassiner, avec l'accord des services secrets, un professeur italien, Quadri, qui mène une violente campagne anti-fasciste à Paris. Ancien élève du professeur, il n'a aucun problème à se faire recevoir par lui. Entre Marcello et Anna, la femme de Quadri, des liens assez subtils se sont tissés. L'exécution a lieu malgré tout, et les années passent. Marcello se conforte dans l'illusion qu'il n'a fait que son devoir. Et puis vient la chute de Mussolini, la fin de ce que tout le monde qualifie alors de dictature. Autour de Marcello, les conformistes pullulent. Marcello suivra le mouvement...

Après la diffusion de ce film, Christian Defaye s'entretiendra avec Bernardo Bertolucci. L'auteur de « Prima della Revoluzione » et de « Novecento » expliquera notamment ses conceptions en matière de politique, de technique et d'éthique du cinéma. Des conceptions qui se cristallisent particulièrement bien dans le film choisi pour ce « Spécial Cinéma », ouvrage d'un lyrisme bouillonnant, d'une harmonie contrastée entre la froideur et la stature imposante des décors, et une palette de couleurs d'une chaleureuse beauté.

Autant de qualités, affirmées déjà dans « La Stratégie de l'Araignée », qui d'emblée ont désigné Bertolucci comme l'un des plus brillants réalisateurs engagés du cinéma italien et international...

(Mercredi 26 janvier à 20 h. 15.)

AU THEATRE CE SOIR

Folle Amanda

Avec Jacqueline Maillan, Daniel Ceccaldi, Jacques Jouanneau, Françoise Fleury, Sacha Briquet, Jacques Dynam, Nicole Chausson.

Cette comédie — mise en scène par Jacques Charon — de Barillet et Grédy, au style typiquement « boulevard », est menée par la pétulante Jacqueline Maillan, dans le rôle d'Amanda. C'est l'histoire d'une ancienne vedette de music-hall, au passé brillant, mais dont le tort a été de vivre dans l'imprévoyance et qui, tout à coup, se retrouve presque sans ressources.

Son ex-mari, Philippe Morhange — incarné par Daniel Ceccaldi — devenu ministre, lui verse une pension misérable, avec laquelle elle a bien du mal à joindre les deux bouts. Mais la nature optimiste et enthousiaste d'Amanda ne lui laisse guère le loisir de s'apitoyer sur son sort. Refusant de se laisser dépasser par les événements, elle décide de publier ses mémoires dont un chapitre est consacré à son ex-mari, qui craint que l'évocation de ses frasques de jeunesse ne nuise à sa réputation. Les élections approchent en effet, et avec elles l'espoir pour Morhange de devenir Premier ministre.

Amanda reçoit alors une lettre lui accordant la publication de ses mémoires... et décide à cette occasion d'organiser une petite fête à laquelle elle convie ses amis...

(Samedi 22 janvier à 20 h. 30.)

LA SPIRALE

Deux années de recherches et de travail dans les cinémathèques, les télévisions, les archives politiques et historiques furrent nécessaires aux auteurs de ce film pour réunir l'ensemble des documents permettant d'expliquer le processus de la chute d'Allende au Chili. Au-delà de la reconstitution, ce film propose une analyse en profondeur empreinte d'une tension qui va croissant jusqu'aux dernières minutes.

Une œuvre originale et percutante où sont présents tous les protagonistes de l'affaire chilienne : le gouvernement élu, les partis de droite, la gauche et le centre ; l'armée, les multinationales, la C.I.A., la grande et petite bourgeoisie, le prolétariat et les étudiants.

POURQUOI UNE SPIRALE ?

Présenter la trajectoire d'Allende comme une ligne directe allant du 4 septembre 1970 — jour de son élection — au 11 septembre 1973 — jour de son assassinat, en passant par ce meeting de 1971 où il déclarait, devant une foule venue l'acclamer : « il faudra me cribler de balles pour m'empêcher de réaliser le programme du peuple », c'était simplifier, à la manière de la tragédie classique, un processus complexe et plein de détours patiemment mis sur pied. Il fallait explorer ce labyrinthe de la politique chilienne, éclairer les relations existant entre le pouvoir économique et le pouvoir politique, trouver les sources financières qui alimentèrent le coup d'Etat, comprendre comment l'opinion publique fut formée, comment le feu de la violence fut attisé.

Certes, « La Spirale » est sujet à controverse. A cause de la passion qui motiva ses auteurs notamment. Mais quelles que soient les opinions politiques du spectateur, ce dernier ne pourra que se livrer à son tour à une réflexion sur cette page d'histoire qui se prolonge aujourd'hui par l'une des plus sinistres dictatures de notre époque.

(Mardi 25 janvier à 21 h. 05.)

ORGANISEZ
VOS ARCHIVES...

Le programme de rayonnage
TIXIT
permet l'aménagement de vos locaux d'archives à peu de frais.

Nous livrons également :
— classeurs
— boîte d'archives
— reliures

à des conditions avantageuses.

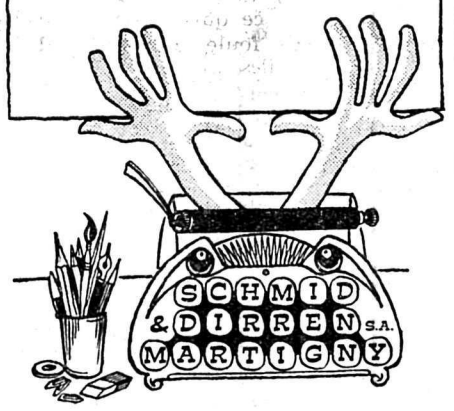

Me Jacques CLAIVAZ
Fils de Félicien
informe le public qu'il a ouvert
son étude de NOTAIRE
à Sion, avenue de la Gare 5 (bâtiment Pax)
Téléphone (027) 23 54 74
Domicile privé : 1961 BEUSON-NENDAZ
(027) 88 23 86

Avis de tir

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants :

Lundi 24 et mardi 25 janvier 1977 de 0730-1200

Place de tir - Zone des positions :
Stand de grenades à main de Finges - Handgranaten-stand im Pfynwald

Délimitation de la zone selon CN 1 : 50 000, feuille 273
Fwynwald, Handgranatenstand W des Kieswerkes von Salgesch Bois de Finges, stand de grenades à main W gravière de Salquenen

Schwerpunktkoordinate - Centre de gravité : 609950/127300
Armes : H-G 43

Poste de destruction des ratés : Office de coordination 11, Valais, ✆ (027) 22 87 86.

Demandes concernant les tirs : ✆ (027) 22 29 14.
Sion, 15.12.76.

Office de coordination 11 Valais

Tapis - Rideaux - Décoration - Tapis - Rideaux

PAUL JACQUEMET — CHATEAUNEUF
✆ (027) 36 10 96 — 1964 CONTHEY

ACTION
confection gratuite

à l'achat du tissu pour une fenêtre complète (tissu décoration + voiles ou filets)

Confection gratuite des voiles

A VENDRE

RENAULT 4 TL
1974, 25 000 km, parfait état.
RENAULT 6 TL
1974, 42 000 km, très bon état.
RENAULT R 5 LS
1975, 35 000 km, comme neuve.
AUDI 80 GL
automatique, 1973. Prix intéressant.
SIMCA 1308 GT
1976, 15 000 km, nombreux accessoires.
ALFA-SUD L
1973, 30 000 km, première main, parfait état.

Véhicules vendus expertisés
Crédit Renault
GARAGE DES ALPES - 3960 SIERRE
✆ (027) 55 14 42

ENTREPRISE DE RECUPERATION
et recyclage
Charly Bader

Achat de
- FERS ET METAUX
- Démontage d'usines, gravières, installations, etc.
- Débarras d'épaves et appareils électro-ménagers
- Achat et vente de réemploi

1920 MARTIGNY
✆ (026) 2 54 08 - CCP 19 - 4652

RENE GRANGES & Cie - MARTIGNY
CARROSSERIE DU SIMPLON
Peinture au four — Installations ultra-modernes — Vente et réparations de remorques en tous genres - Pneus de marques en stock - Equilibrage électronique
Téléphone 026/2 26 55 et 2 34 63 - Route du Simplon

REPARATION MACHINES A LAVER
Toutes marques
DEVIS GRATIS
Travail rapide, soigné, avantageux.
Bureau central :
Dacéco S.A.
3, rue du Tunnel
Lausanne
Permanence
✆ (021) 23 52 28
Martigny
(026) 5 38 63
Muraz
(025) 4 64 50

airtour suisse
LES PROGRAMMES PRINTEMPS-ÉTÉ SONT ARRIVÉS
60 destinations balnéaires
avec différents circuits
Vols intervilles courte durée
Voyages outre-mer
Sri-Lanka - Afrique orientale
Sénégal, etc.
Envoi gratuit du programme désiré.

Adressez-moi la brochure AIRTOUR SUISSE
☐ destinations balnéaires + circuits
☐ voyages intervilles courte durée
☐ voyages outre-mer
Prière de cocher ce que vous désirez
Nom : Prénom :
Localité : Rue :

Lido VOYAGES
Tél. (021) 20 72 71 - TERREAUX 4 - LAUSANNE
Egalement : Voyages-Club, Rumine 9, (021) 22 27 79

TAPIS SULLAM
GRANDE VENTE AU RABAIS
autorisée du 15 au 31 janvier 1977
Rue du Léman 29 — 1920 Martigny
Tél. (026) 2 23 52 — Places de parc
10 - 20 - 50 % sur notre stock

GRANDE PREMIÈRE VALAISANNE À CRANS-MONTANA

Coupe du Monde « FIS A 1 » de ski

Jamais encore, dans les annales du ski valaisan, notre canton n'a eu d'être chargé de mettre sur pied une épreuve de Coupe du Monde FIS A 1. C'est au Ski-Club de Crans-Montana que revient cet honneur, comme déjà annoncé. Ces courses auront lieu mardi 25 et mercredi 26 janvier. L'élite mondiale du ski alpin féminin s'est donnée rendez-vous sur le Haut-Plateau où rien n'a été négligé pour assurer à ces joutes un succès maximum. Le comité d'organisation est présidé par MM. Jean-Pierre Clivaz et Hubert Bonvin.

Une descente à ne pas manquer

De tout temps, la « Piste Nationale » a fait parlé d'elle et retenu l'attention des meilleurs compétiteurs. A l'époque des Renggli, Felli, Jacomelli, Rey, Bonvin, Rombaldi, etc., des courses de descente mémorables se disputaient régulièrement sur la « Nationale » qui s'étend de Bella Lui aux Barzettes. Le parcours a été partiellement refait en 1971 à la suite de l'Arlberg Kandahar et en 1972 en vue de l'organisation des championnats suisses. En 1976 ont été entrepris les derniers travaux, ce qui a permis à Honoré Bonnet de déclarer officiellement : « piste intelligemment dessinée, bien conçue et techniquement parfaite ».

Si, pour une épreuve de descente hommes, le départ se donne à Bella Lui, les dames, par contre, s'élancent de Cry d'Err. Un schuss très rapide les conduit dans la forêt de Marolyre où un très vaste couloir, large de plus de 60 m, comporte quelques difficultés techniques dont il est préférable de se méfier: je pense en particulier au « chemin de Vermala » que les trax ont cependant sensiblement amélioré. L'arrivée, très rapide, se situe derrière le télécabine des Violettes. La longueur du parcours dames est de 2490 m pour 695 m de dénivellation.

Chapeau bas !

Oui, chapeau bas, devant le stade d'arrivée ! Si tout le parcours de la « Nationale » est bordé de liaisons téléphoniques, postes sanitaires, équipement TV, etc., l'aire d'arrivée, une pure merveille du genre, constitue l'un des chefs-d'œuvre dont Crans-Montana peut désormais être fière. En effet, grâce aux efforts conjugués des municipalités et de la Grande Bourgeoisie de la Noble Contrée, des offices du tourisme de Crans et de Montana et des sociétés de remontées mécaniques, les terrains de la Piste nationale et du stade d'arrivée ont pu être achetés en commun. Avec son large dégagement, les facilités d'accès et son équipement, ce stade est

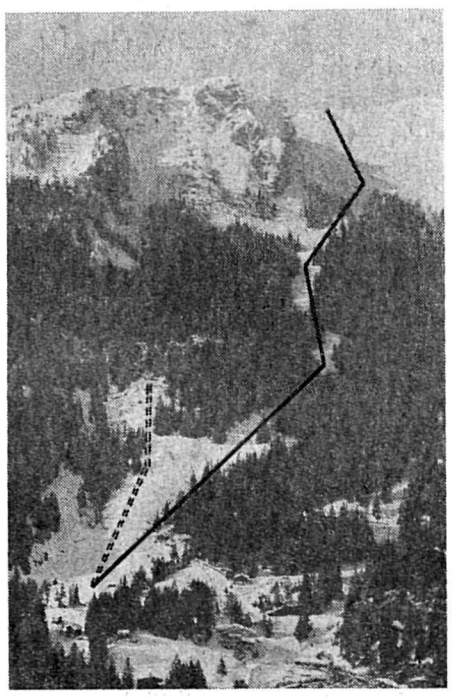

Le parcours de descente de la Piste Nationale et, en pointillés, celui du slalom spécial (photo T. Deprez)

l'un des mieux réussis en l'espèce. Face au schuss final se trouve un bâtiment comportant dix-huit cabines de reporters radio ou TV, une salle d'infirmerie, une salle de presse de 30 à 40 places avec suffisamment de lignes de téléphone et de télex, des locaux pour le matériel, toilettes, etc. Les investissements réalisés au cours des cinq dernières années représentent un montant total de 600 000 francs.

Ce stade d'arrivée de la Nationale a été conçu de manière telle que les organisateurs puissent chronométrer sur la même ligne, des épreuves de descente, de slalom géant ou de slalom spécial. Le spécial prévu dans les épreuves des 25 et 26 janvier aura donc lieu aux Barzettes également.

Participation et programme

Au moment où j'écris ces lignes, nos représentantes helvétiques font merveille dans les courses internationales de Schruns. Les Morerod, Zurbriggen, Nadig et autres seront confrontées aux meilleures skieuses du moment, skieuses dont chacun connaît la valeur et les possibilités. Il n'est donc point besoin de vous présenter toutes ces championnes qui seront à Montana, ceci d'autant plus que le calendrier prévoit encore, pour la fin de la semaine, des courses à Arosa.

Le programme prévoit l'arrivée des concurrentes à Crans-Montana dans la soirée de jeudi 20 janvier. Les quatre jours suivants sont réservés à la reconnaissance de la piste, aux entraînements et descentes non-stop. La course de descente, retransmise en Eurovision, aura lieu mardi 25 janvier à 12 h. 30, alors que le slalom spécial se disputera sur deux manches, mercredi 26 janvier à 10 heures et 12 h. 30.

Serrons les pouces

Souhaitons aux organisateurs que cette « première » soit une réussite. Le Valais a toujours espéré pouvoir un jour mettre sur pied une épreuve de cette importance. Maintenant qu'il s'agit d'une réalité, formons tous nos vœux pour que cette épreuve FIS A Dames puisse se renouveler l'année prochaine avec, conjointement, une épreuve FIS A Messieurs, ce qui aurait pour effet d'être une retombée publicitaire de grande valeur pour le Valais tout entier.

Bernard Bétrisey

LUTTEURS VALAISANS A GRENOBLE

Quatre premières places

Dans notre édition de vendredi dernier, nous avons annoncé la participation de l'équipe valaisanne de lutte au tournoi d'Eybens-Grenoble, avec, le dimanche, une sortie sur les pistes de fond olympiques d'Autran. Si tout s'est bien passé dans ce déplacement, sur le plan compétition, la sortie à ski fut contrariée par les mauvaises conditions atmosphériques, ce qui n'empêche pas nos lutteurs de fouler quelques kilomètres de ces belles pistes.

La sélection valaisanne est très appréciée dans tous les déplacements qu'elle effectue car elle s'est acquise une réputation de combativité et compte dans ses rangs des éléments de valeur, dont Jimmy Martinetti, véritable locomotive de la lutte en Valais.

Dimanche, on enregistra à nouveau une belle victoire de la sélection valaisanne qui emporta le tournoi avec un total de 29 points devant Dauphinée-Savoie 26, Bourgogne 25, Lyonnais 24 et Côte d'Azur 10.

Quatre premières places sont revenues à Magistrini (cat. 68 kg), Nanchen (74 kg), Jimmy Martinetti (82 kg) et Gay (90 kg). Ces quatre lutteurs ont droit à toutes nos félicitations, d'autant plus que leurs adversaires n'étaient pas les premiers venus.

Les autres Valaisans se classèrent respectivement 4e Putallaz (48 kg), 3e Lambiel (52 kg), 4e Berguerand (57 kg), 4e Rouiller (68 kg).

Il ne fait pas de doute que le camp d'entraînement organisé à Collombey la première semaine de janvier aura été bénéfique pour nos lutteurs qui vont se préparer maintenant en vue des championnats romands.

Georges Borgeaud

CHAMPERY

Coupe des Alpes

Lors de ce dernier week-end, la halle de Champéry a reçu les dix-huit équipes venues disputer la traditionnelle Coupe des Alpes. Trois journées pendant lesquelles de nombreux spectateurs ont pu assister à de passionnantes rencontres.

Cette 23e édition de ce tournoi annuel a vu la logique respectée puisque l'équipe qui partait favorite, composée du doyen des curlers suisses Adolf Fuchs, skip, du champion du monde Otto Danieli et des Tanner, père et fils, l'a remportée.

Les autres favoris Champéry A comprenant, entre autres, René Avanthay, skip, et André Berthoud, président du club local, n'ont pris que la cinquième place, mais à leur décharge, il faut mentionner que cette équipe ne jouait qu'avec deux de ses titulaires.

A noter la très belle deuxième place de l'équipe Champéry M, skip Rémy Mariétan.

Ce tournoi, placé sous le signe de l'amitié, fut magnifiquement organisé par le Curling Club de Champéry sous la houlette de son président André Berthoud et de son inlassable arbitre Hubert L'Hoste.

Seule fausse note, la défection d'une équipe lausannoise qui, bien qu'inscrite, ne s'était pas présentée, bouleversant ainsi une organisation toujours délicate à mettre sur pied.

Lors de la distribution des prix et autour du verre de l'amitié, quelques mots furent adressés par le président André Berthoud, au nom de son club, par Fritz Balestra au nom de la Société de développement et, enfin, par Jurg Tanner au nom de l'équipe gagnante.

COUPE DU MONDE «FIS» DAMES

Crans-Montana

Mardi 25 janvier :
à 12 h. 30 : Descente

Mercredi 26 janvier :
à 10 h. 00 : slalom 1re manche
à 12 h. 30 : slalom 2e manche

Lieu : Piste Nationale
Départ : Cry d'Err
Arrivée : Les Barzettes

Billets en vente : aux offices du tourisme de Crans - Montana Sierre - Sion - Martigny - Verbier - Zinal.

Sion

COMMISSIONS MUNICIPALES 1977-1980

Coordination et finances : Félix Carruzzo, président; François Gilliard, vice-président.

Services industriels : Michel Dubuis, président ; Albert Dussex, vice-président.

Commission scolaire

Ecoles primaires : Jean-Marc Gaist, président ; Emmanuel Chevrier, vice-président.

Classe de langue allemande : Rodolphe Escher, président, hors-conseil.

Commission sociale : Lucie Crettenand, présidente ; Emile Perrier, vice-président.

Cultes : Emile Perrier, président ; J.-Marc Gaist, vice-président.

Edilité : Jacques Allet, président ; Roger Pralong, vice-président.

Commission consultative d'architectes

Travaux publics - Construction : Roger Pralong, président ; Jean-Michel Georgy, vice-président.

T.P. - Entretien - Agriculture : Joseph Clivaz, président ; François Gilliard, vice-président, chargé spécialement de l'agriculture.

Culture et tourisme : Nicolas Lagger, présiednt ; Louis Maurer, vice-président.

Santé et salubrité publique : Albert Dussex, président ; Lucie Crettenand, vice-présidente.

Police : Gilbert Debons, président ; Jacques Allet, vice-président.

Sports : Louis Maurer, président ; Nicolas Lagger, vice-président.

Economie publique - Automation : Jean-Michel Georgy, président ; Joseph Clivaz. vice-président.

Militaire - Feu - P.C. : François Gilliard, président ; Gilbert Debons, vice-président.

Aéroport : Emmanuel Chevrier, président ; Michel Dubuis, vice-président.

C.D. : Emmanuel Chevrier, président ; Michel Dubuis, vice-président.

Chambre pupillaire : Michel Dubuis, président ; Lucie Crettenand, vice-présidente.

Tribunal de police : Gilbert Debons, président ; Jacques Allet, vice-président.

Au groupe radical du Conseil général

Le nouveau groupe radical du Conseil général a tenu séance constitutive lundi dernier sous la présidence de M. Robert Clivaz, président du parti, et en présence de MM. François Gilliard, vice-président de la municipalité ; Emmanuel Chevrier et Jean-Michel Georgy, conseillers.

M. Gilliard a donné les explications sur les répartitions des tâches au sein du Conseil municipal et sur une séance qui ne fut pas des plus faciles.

Puis, le groupe a désigné ses représentants au sein des commissions du Conseil général, le nombre ayant été fixé à l'avance par le PDC, largement majoritaire.

Le présidence du groupe revient pour une nouvelle période au Dr Bernard Morand, la vice-présidence à M. Rämy, tandis que le secrétariat sera assumé par Mme Berclaz. M. Charles Imhof a été désigné comme scrutateur.

Divers problèmes ont ensuite été abordés, notamment celui de l'enquête faite actuellement auprès des parents des élèves fréquentant les écoles de Sion.

La séance constitutive du Conseil général a eu lieu mercredi soir et nous y reviendrons.

BIENTOT LE LOTO DU PARTI

Vendredi 28 janvier, dès 19 h. 30, à La Matze, se déroulera le traditionnel loto du Parti radical. Que tous retiennent cette date et participent au loto pour qu'il soit une réussite !

NENDAZ

Confrontation Suisse ouest à Haute-Nendaz

La sélection valaisanne OJ de ski alpin est convoquée le dimanche 23 janvier à 7 h. 45 au Restaurant Sporting, à Haute-Nendaz, près du départ de la Télécabine de Tracouet.

Programme

08.00 Distribution des dossards
10.00 Départ 1er slalom
13.00 Départ 2e slalom

Finance : 15 francs par participant, dîner compris.

Matériel : skis slalom géant fartés + licence.

Licenciement : dimanche 23 à 15 h.

Le chef OJ : G. Gillioz

Galerie Grande-Fontaine

La Galerie Grande-Fontaine à Sion accueille deux artistes de renom : **Marco Richterich, peintre, et Zahawi, sculpteur-potier irakien.**

Marco Richterrich est né à Saint-Imier et a exposé dans plusieurs grandes villes d'Europe. Sa peinture est « toute entière orientée vers la force d'expression ; univers chromatique, dénué de violence. »

Zahawi « évoque, par l'univers qu'il met en place, les formes étranges des premières civilisations du Croissant fertile avec force et équilibre ». Exposition à ne pas manquer.

Amicale des fanfares radicales des districts de Conthey, Sion et Sierre

Après plusieurs mois de discussion, une nouvelle association de fanfares est née.

En effet, en assemblée du 8 janvier, tenue à Grône, une amicale ayant pour but le renforcement des liens d'amitié entre musiciens a été constituée.

Les fanfares suivantes en font partie :
— La Villageoise de Chamoson
— L'Union de Vétroz
— La Concordia de Nendaz
— La Liberté de Grône
— L'Helvétia d'Ardon
— La Lyre de Conthey
— La Liberté de Salins

Après avoir accepté les statuts de l'Association qui a pour nom **Amicale des Fanfares radicales des districts de Conthey, Sion et Sierre,** les présidents des sociétés ont procédé à la nomination d'un comité, composé comme suit :
— Président : René Vuistiner, Grône ;
— Vice-présid. : Lucien Torrent, Grône ;
— Secrétaire-caissier : Pierre-Antoine Sauthier, Vétroz ;
— Membre : Gilbert Fournier, Nendaz.

La première Amicale est attribué à La Liberté de Grône qui organisera ces festivités les 28 et 29 mai 1977.

Sierre

Avec les radicaux du district

Composé des présidents de sections, des députés, suppléants et dirigeants, le comité élargi de l'Association radicale du district de Sierre s'est réuni lundi soir sous la présidence de M. Antoine Bruttin. Après un rapide survol des dernières « communales », l'assemblée s'est penchée sur la prochaine campagne en vue de l'élection des députés au Grand Conseil. Les membres présents ont émis le vœu de voir une liste ouverte, susceptible de représenter toutes les sections et régions du district. Une assemblée générale des délégués sera convoquée pour le jeudi 10 février.

B. B.

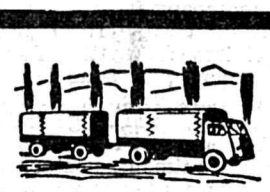

Bâches - Sellerie civile
pour tous véhicules
Confection de stores

PAUL GRANDCHAMP, MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 87
Zone industrielle - En face du port franc

ST-MAURICE

Dimanche 23 janvier 1977
à 15 h. 30

En multiplex :

Hôtel des Alpes
Café de la Place
Café des Arcades
Café du Simplon
Café Le Mazot
Café des Cheminots
Café de l'Hôtel-de-Ville

LOTO

Magnifique tirage des abonnements

au prix de l'abonnement
La valeur du dernier carton est supérieur

ABONNEMENT : 25 FRANCS

Organisé par le groupe folklorique

LE VIEUX-PAYS de Saint-Maurice

Aperçu des lots :

Pendule neuchâteloise - TV portative
Montre - Bahut - Mini-vélo - Caméra
Channe étain - Armoire de toilette
Jambons - Fromages - Bouteilles, etc.

Francis Ribordy : le fromager „sauvage“...

Verlonaz. Quelques maisons et granges groupées au flanc du Catogne. Lorsqu'on y monte, à cette saison, les yeux se tournent anxieusement vers les pentes abruptes de la montagne comme si l'on attendait quelque chose d'insolite. La neige se ramasse dans d'étroits couloirs et les avalanches se font menaçantes. Arrivé sur le replat des habitations de Verlonaz, on peut respirer sans crainte bien que dans les mémoires on se souvienne que les avalanches de poudreuse provoquaient des déplacements d'air terrifiants et qu'il fallait de toutes ses forces barricader les portes des étables.

L'odeur du lait

C'est entre ces granges brûlées par le soleil et sentant le vieux bois, que j'ai laissé courir mes pas indiscrets. Mais quelque chose de plus fort m'attirait vers un escalier montant entre deux murs de pierre taillée : au sommet, une porte entrebaîllée, une odeur de lait chaud et de présure, la fumée teintée de parfum de résine de mélèze qui se fraie un passage dans la vieille cheminée.

J'ai rencontré Francis Ribordy, avec son large tablier bleu, sa casquette d'ancien combattant et le brasseur entre ses mains solides. Comme chaque matin, il s'occupe à fabriquer le fromage du lait de ses propres vaches et dans sa propre fromagerie.

— Il y a trois ans, avec l'aide de mon fils Paul, nous avons arrangé ce vieux réduit pour essayer d'en faire un petit local où j'aurais pu faire mon propre fromage. Vous voyez, cela n'a pas si mal réussi. Nous avons acheté la grosse chaudière à Ovronnaz, dans un alpage ; la presse, c'est mon fils lui-même qui l'a confectionnée. Tous les autres instruments, utiles à la fabrication, nous avons dû les acheter et ils ne coûtent pas bon marché.

Francis Ribordy n'a jamais fait le fromager et il ne lui a pas fallu beaucoup de cours à suivre pour en devenir un des plus chevronnés. Un de ses amis de Vollèges lui a expliqué brièvement la technique de la fabrication et M. Ribordy s'y est mis tout de suite.

Francis Ribordy un homme simple et bon...

Autour de lui, ça sent la simplicité, le petit lait, la pâte molle de la future tomme de fromage, le bon fumier de vache, la gentillesse et surtout la bonne humeur des montagnards. L'anecdote et le souvenir brillent au fond de ses yeux.

Reportage
Clément Balleys

— J'ai maintenant une dizaine de vaches et des porcs. Avant, je gardais des moutons, mais ils m'ont trop fait souffrir ceux-là. Les dernières années, ils avaient tous mal aux pieds ; il fallait leur faire inlassablement des bains de formaline ou de vitriol et ça prend du temps et ça guérit très lentement. Ma femme en avait marre de courir après ces bestioles au printemps ; car

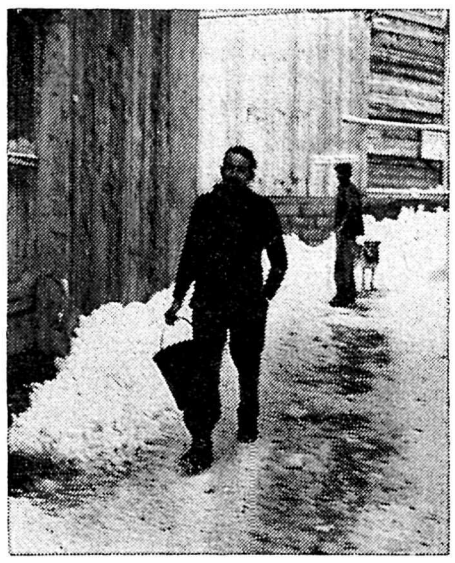

Paul, le fils de Francis, porte le petit lait aux porcs

mon fils travaillait à la scierie en-dessous et moi, je devais souvent m'occuper des vignes, en plaine. Alors on a tout liquidé et gardé du gros bétail.

Du beau bétail, en effet. De magnifiques vaches grasses et des petits veaux. Des porcs à qui il donne le petit lait pour qu'ils s'arrondissent plus vite.

Les touristes

— J'ai eu assez de foin malgré la sécheresse. Nous avons suffisamment arrosé. Et s'il n'y avait pas ces touristes qui traversent les propriété sans égard, jetant bouteilles et papiers partout où ils passent, ça irait encore mieux. Ils ont bientôt tout acheté Verlonaz et d'ailleurs nous ne sommes plus que deux familles qui vivons durant l'année entière ici.

Francis est un bon radical ; âgé de 68 ans, il en a conservé l'idéal même s'il reste un peu à l'écart de la politique et des curés... Il vit au milieu des siens, de ses bêtes et de ses champs, heureux quoique le travail ne lui laisse pas beaucoup de congés.

— Il existe encore le four banal à Verlonaz. Je fais moi-même mon pain pour toute l'année et il est bien bon. On pourra me traiter de sauvage, mais que voulez-vous, l'hiver est long. Les laiteries deviennent rares ; il faut mener le lait jusqu'à Orsières. Les villages d'en face, ceux de la Côte, le versent dans le pipe-line, c'est plus facile. Ici, il y a les avalanches et c'est pour cela que j'ai construit ma propre fromagerie.

Oui, son fromage est succulent, fait avec la présure. Il se déguste avec un bon verre de rouge et un morceau de son pain.

Francis, sa femme et leur fils Paul, sont des gens simples, respectueux des richesses qui les entourent. Ils n'ont pas besoin de beaux habits de cérémonie ou de bijoux de luxe. Ils sentent le bon parfum de la terre et des vaches. Ils aiment leur vie et ne voudraient pour rien au monde la changer.

Demain, déjà très tôt, lorsqu'il fait encore nuit, Francis se lèvera pour gouverner. Puis il montera l'escalier qui mène à sa fromagerie secrète pour reprendre le brasseur et le tranche-caille. Et ses fromages iront porter leur saveur très loin dans toute la Suisse, fidèles témoignages du travail sérieux et parfait de Francis Ribordy.

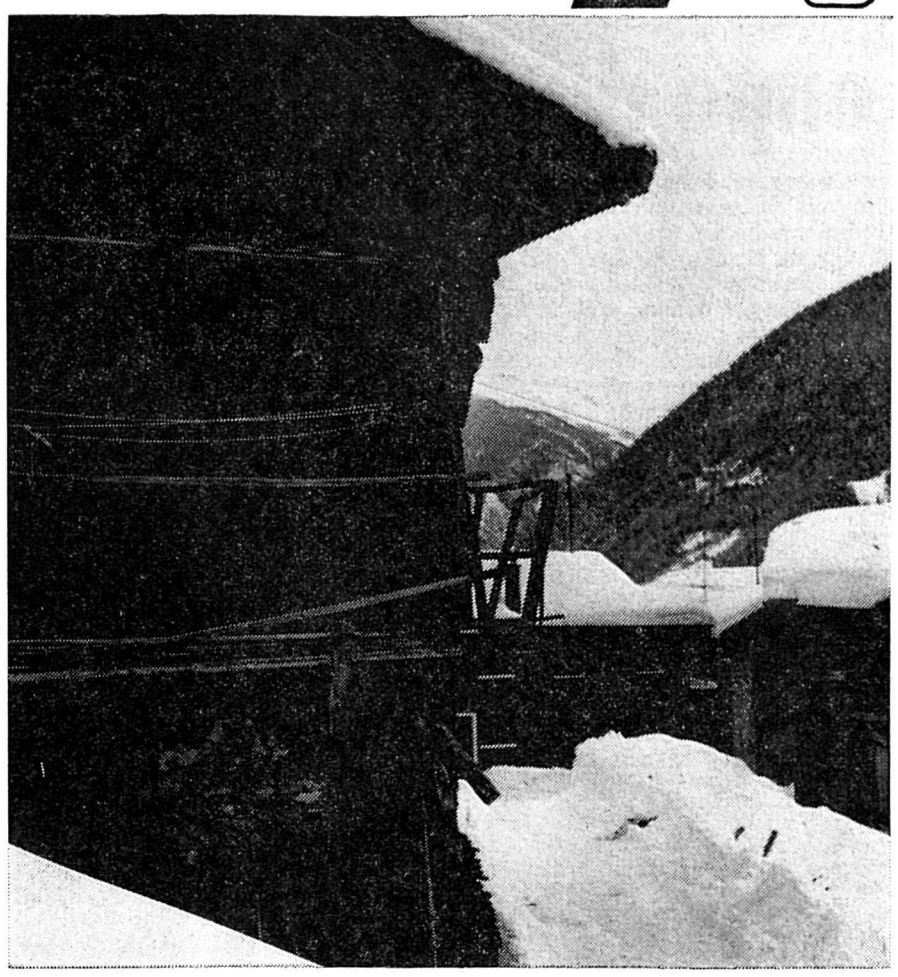

Une vue de Verlonaz, avec ses vieux greniers brûlés

Satellite au service de la médecine

La NASA, agence américaine de l'espace, annonce que, pour la première fois aux Etats-Unis, on a réussi, grâce à un satellite de communication, à relier téléphoniquement une ambulance avec un hôpital situé à plus de 2000 km de distance. Avec cette « première », la voie pourrait désormais être ouverte à l'utilisation de satellites médicaux spéciaux, destinés à transmettre des informations et assurer les liaisons avec des hôpitaux éloignés, des stations scientifiques ou techniques isolées, ou encore des navires en mer.

La «brèche» haut-valaisanne

L'observateur de la politique valaisanne doit constater que plusieurs faits nouveaux sont apparus lors de la dernière décade et qui risquent de modifier fondamentalement le visage politique de notre canton, à moyen terme.

1. **Le recul constant du PDC, son glissement à l'extrême-droite ;**
2. **Le désir d'émancipation de la tendance chrétienne-sociale ;**
3. **L'apparition de plus en plus fréquente de dissidences ;**
4. **La constitution spontanée dans le Haut-Valais d'un mouvement contestataire, proche des socialistes.**

Reprenons ces différents points dans l'ordre.

Le recul du PDC. Il ne saurait être nié. En effet, le PDC ne représente plus que le 55,44 % du corps électoral, alors qu'il en comptait encore 65,25 % il y a 50 ans. Ses principaux leaders cachent de moins en moins leur sympathie pour les idées d'extrême-droite, autoritaires et antidémocratiques, qu'elles émanent d'Ecône ou du « NF ». Cela explique en partie l'antagonisme constant et encouragé qu'on veut entretenir entre la Confédération et notre canton.

Les chrétiens-sociaux. On n'a jamais autant parlé depuis ces vingt dernières années de la constitution d'un parti chrétien-social. Les syndicalistes chrétiens sont traités de pro-marxistes, alors que les politiciens se rattachant à ce courant d'idée sont mis astucieusement sur la touche. La force du PDC est d'avoir pu compter sur les voix de cette tendance sans cependant leur donner la parole. Mais cela peut changer. L'apparition sur le plan cantonal d'un parti chrétien-social, apparition timide il est vrai, peut être source de changement.

Les dissidences. Elles résultent, le plus souvent, de situations spécifiques. Toutefois, par le seul fait qu'elles existent, elles remettent en cause la toute puissance du PDC, et les mesures de rétorsion qui étaient la règle autrefois.

Le KO. Il y a cinq ans, un mouvement contestataire haut-valaisan s'est constitué spontanément. C'est très intéressant, d'autant plus que tant le Parti radical que le Parti socialiste avaient tenté de s'implanter au-delà de la Raspille, vainement. Or, ce mouvement a puisé ses premières forces dans le sein qui l'a nourri, il s'en nourrit encore. Cette première brèche sérieuse dans le bloc monolithique PDC, dont la majorité n'était acquise que par la fidélité inconditionnelle du Haut-Valais (n'oublions pas que le PDC ne représente que 44,31 % des électeurs du Bas), remettra à moyen terme la majorité politique de ce canton en cause.

Et le Parti radical dans tout cela. Il offre, la continuité, la garantie de l'Etat démocratique. Face aux tentations totalitaires, de droite ou de gauche, il offre la sérénité de ceux qui servent avant de se servir. Il est ce parti charnière qui sait que rien de ce qui est politique ne doit être excessif et que dès lors, l'espoir fou, le rêve, ou la nostalgie, ne sont pas des moyens de gouverner.

Adolphe Ribordy

Force des partis en Valais, sur la base des élections au Grand Conseil, 1929-1973

	1929	1933	1937	1941	1945	1949	1953	1957	1961	1965	1969	1973
PDC	65,25	64,69	61,30	63,75	58,02	61,01	54,64	56,33	58,51	56,79	58,34	55,44 *
PRDV	27,33	27,62	30,74	30,56	28,22	29,41	20,11	22,41	22,67	22,22	22,21	20,84 **
PSV	7,46	7,68	6,45	4,89	12,53	9,03	15,20	12,73	13,33	13,89	14,26	12,12
Soc. - Ind.							10,02	8,51	5,46	5,24	5,17	5,17
MDS											2,43	1,98
Dissidences												
PLR (Zufferey)												2,84
Chr.-soc. (Conthey)												0,86
MDH (Hérens)												0,48
Divers												0,27

* Dissidences PDC, Conthey et Hérens
** Dissidence radicale, Sierre

Députation du Bas-Valais de 1929 à 1973

	1929	1933	1937	1941	1945	1949	1953	1957	1961	1965	1969	1973
PDC	44	49	42	49	54	55	44	46	49	47	44	44
PRDV	24	26	32	35	31	34	26	30	28	25	26	26
PSV	4	2	—	7	6	2	9	8	11	13	13	10
Soc. - Ind.							9	6	2	4	4	5
Divers	4	6	8	—	—	—	2	—	—	—	2	6
Total députés Bas-VS	76	83	83	91	91	91	90	90	90	89	89	91

Un coin de terre...

Vous l'avez déjà vu éternuer sur la neige et soulever en nuages les derniers flocons de l'hiver : c'est le vent. Il s'amuse à défaire vos boucles blondes et pousse parfois l'indiscrétion jusqu'à s'infiltrer sous vos chemises. Comme un livre de chant, chargé de sérénades, il vient du sud, emportant avec lui la chaleur et le souvenir des pastèques. Il soutient le vol de l'hirondelle et caresse les blés murs, chargé de cette bonne odeur de foin sec agaçant vos narines. Il gonfle la voile du marin et le pousse au large bleu, même s'il lui arrive de flageller la mer, furieux, les jours de tempête. Le meunier écoute, dans les ailes de son moulin, les airs qu'il lui fredonne. Je me mets à lui pardonner ses saccades violentes contre mes volets, au milieu de la nuit. Dehors les arbres se plient, les fumées s'envolent, les cris d'enfants courent bien loin dans les campagnes.

La dernière feuille d'or, accrochée à l'arbre de l'automne, attend le souffle libérateur du vent pour rejoindre ses compagnes. Il ne laissera rien. Elle, comme d'autres, s'envolera au hasard des caprices de notre éternel ventilateur.

Faut-il regarder la girouette ou mouiller le bout de son doigt ? Je lève mes yeux et regarde comme Baudelaire passer ces merveilleux nuages. Ils m'indiqueront très tôt si notre ami nous apporte la pluie ou le beau temps.

Même s'il gémit devant ma porte, je ne peux la lui ouvrir : grand-mère a peur pour son rhume. Demain, il rendra grand-père furieux en lui arrachant son chapeau si précieux. Il le fera courir, s'essouffler, jurer, mais il sera vite pardonné.

Je l'écoute pour vous me raconter les soleils d'Italie et les bourrasques de Norvège. Je l'écoute rire et pleurer dans ma cheminée. Je respire pour vous les parfums qu'il transporte, et m'envole sur les feuilles mortes, comme dans un rêve d'enfant.

« Ecoutez-le chanter le beau pays qui est le mien... »

Clément Balleys

Pas dans la neige

Ce n'est pas une raison parce que nous avons souvent remis en question la nécessité vitale pour le citadin de prendre, au propre et non seulement au figuré, « la clef des champs », que nous n'allons pas, une fois de plus, taper, comme disait l'autre, sur ce clou... Cela d'autant plus que la campagne sous l'hiver, outre qu'elle transforme éloquemment le paysage, donne l'occasion de percevoir la vie secrète du monde animal qui échappe à nos regards habitués aux rues tirées au cordeau ou à l'apparition de quelques chats de gouttières, chiens d'impasse, mouettes et moineaux.

Qui choisit un périple rural, dès les heures claires du matin, dans les champs encore pris sous l'étau des neiges, se rend compte, en repérant les traces dans la neige fraîche ou tombée d'une ou deux semaines, que des animaux nocturnes l'on précédé dans ces terres presque vierges. Des drames se sont peut-être joués dans ce théâtre ouvert à tous les vents, maître Goupil y tenant souvent le premier rôle, ses petites et futures victimes, ceux de « composition »... de composition de ses repas ! A côté de ces pas frôlant la neige, des traces bouleversées montreront que les faons ont joué dans les clairières, d'autres, plus assurées, que les biches ont conduit leur famille à la rivière ou à la quête de pousses encore rares.

Revenu près des fermes, où la vie n'a pas le même respect menaçant qu'en rase campagne, le citadin voyageur peut suivre par la pensée la lourde démarche des bovins allant de l'étable à l'abreuvoir. Ainsi, grâce aux traces de cette neige que ne salit aucun sel magique, notre voyageur prend conscience que la vie des champs n'est arrêtée en rien par l'hiver et que ,derrière toutes ces marques de pas, c'est une saison future qui se prépare et prélude déjà aux premières caresses printanières.

Richard Edouard Bernard

AOSTE : L'ÉMIGRATION EN QUESTION

Conformément aux principes mêmes de son Statut spécial d'autonomie, la Région du val d'Aoste pourrait prendre des mesures utiles en faveur de ses travailleurs émigrés afin que leur soient garanties, dans les pays de l'émigration, la parité effective des droits et la pleine dignité de citoyen, en vue de renforcer leurs rapports avec le pays d'origine et de faciliter leur retour au pays.

La Région de la vallée d'Aoste pourrait ainsi favoriser la participation, la solidarité et le patronage des travailleurs émigrés et de leur famille. Et, pour l'accomplissement de ces tâches, une commission consultative régionale de l'émigration serait créée avec siège auprès du gouvernement du val d'Aoste.

La proposition émane de la Fédération des associations valdotaines de Suisse romande. Pour qu'elle puisse se réaliser, un accord de principe devrait intervenir entre les différentes associations d'émigrés. Cependant, les Valdotains-français de Paris semblent s'opposer aux idées énoncées par la Fédération suisse qui groupe, elle, des Valdotains d'origine et d'adoption ayant gardé leur citoyenneté italienne et leur résidence au pays d'origine.

Dans une lettre envoyée à la rédaction du « Bulletin de l'Union valdotaine de Paris », le vice-président de la Fédération suisse Lucien Barmaverain propose qu'on en discute en présence du président de la Junte à Aoste afin que chacun puisse exprimer son opinion à cet égard.